

Accès

Voie de pénétration ou de passage en un lieu ou à un système.

Accusé de réception

Justification archivable et contractuelle de la réception d'une information.

Accumulateur

Générateur d'énergie électrique rechargeable constituant l'une des deux sources d'alimentation indispensable à une installation de sécurité contre le vol.

Acoustique (détecteur).

Voir sonique (détecteur).

Acquit

Confirmation manuelle ou automatique de la prise en compte d'une information.

Acquittement

Voir Acquit.

Adaptation

Opération visant à rendre compatible deux organes appelés à fonctionner ensemble.

Affichage

Mise en évidence d'une information par des procédés mécaniques ou électroniques (tube afficheur, voyant, synoptique, écran TV, etc.).

Agent d'intervention

Réaction à un événement impliquant la mise en œuvre de procédures spécifiques qui peuvent revêtir différentes formes (nature technique ou physique).

Alarme

Information générée par un système de surveillance.

Peut se matérialiser de différentes façons.

Alarme discrète

Transmission confidentielle d'une information d'alarme excluant l'emploi local de dispositifs audibles ou visibles.

N.B. L'alarme discrète est recommandée lorsqu'il y a des risques de contrainte morale ou physique, prise d'otage, etc.

Alarme intempestive

Voir alarme non identifiée.

Alarme locale

Alarme se manifestant sur les lieux mêmes où une situation anormale a été détectée par l'installation de surveillance.

L'alarme locale est constituée le plus souvent d'avertisseurs sonores.

N.B. Les avertisseurs sonores audibles sur la voie publique sont tributaires d'une autorisation préalable des pouvoirs publics.

Alarme non identifiée

Inhérente à tout système, elle doit cependant être considérée comme exceptionnelle. Perçue comme une manifestation injustifiée de l'installation, on considère sous cette appellation :

- les alarmes dues à un dérangement (voir à ce mot).
- les alarmes d'origine humaines dues à une réaction normale mais non justifiable du détecteur (erreur de manipulation, agression n'ayant laissé aucune trace apparente).
- les alarmes dues à un phénomène perturbateur prévisible ou imprévisible aboutissant à la réaction d'un détecteur.

En tout état de cause une alarme non identifiée réclame une analyse approfondie afin d'y porter remède et de conserver ainsi la validité de l'installation.

Alarme supplétive

Désigne un dispositif d'alarme venant en complément du moyen principal d'alerte. Il peut être sonore ou lumineux.

Alarme technique

Alarme d'autre nature que vol ou incendie.

Alerte

Ordre de mise en œuvre des moyens appropriés d'intervention.

Alimentation

Source d'énergie électrique d'un organe ou d'une installation de sécurité.

Alimentation secondaire

Source d'énergie permettant d'assurer le fonctionnement d'un système d'alarme en l'absence d'alimentation principale.

Altération

Modification de l'état initial d'un dispositif ou d'un système.

Analogique

Voir Information.

Annulation

Action destinée à rendre sans effet une information.

Anomalie

Irrégularité ou défaut constaté.

Anti-refranchissement (Anti PASS BACK).

Mode de fonctionnement qui oblige une validation en sortie pour permettre une nouvelle entrée et réciproquement.

Appel cyclique

Procédé de contrôle permettant de vérifier à période fixe selon les clauses contractuelles l'état de service d'une ligne de transmission à partir du transmetteur ou de la station centrale.

Voir aussi scrutation et interrogation.

Appel infructueux

Tentative d'échange d'information n'ayant pas aboutie.

Appeleur téléphonique

Voir transmetteur.

Armoire à clés

Meuble conçu pour mettre à l'abri les clés de locaux ou systèmes.

Armoire forte

Meuble conçu pour mettre à l'abri de l'indiscrétion certains documents confidentiels.

Asservissement

Situation d'une fonction automatique placée sous la dépendance d'une information ou d'autres fonctions.

Astreinte

Obligation contractuelle de disponibilité sur un temps défini pour l'intervenant.

Atteinte à l'environnement ou au patrimoine

Action, fait de causer un dommage, un préjudice.

Autogarde

Voir autosurveillance.

Automatisme

Mécanisme ou système capable de fonctionner sans intervention humaine.

Autonome

Un système de sécurité est réputé autonome, s'il constitue à lui seul un équipement de protection ou de surveillance compact, mobile, non relié à un autre équipement.

Autonomie

Laps de temps durant lequel un système est capable d'assurer son service en dehors de tout apport d'énergie ;

Capacité d'un système de fonctionner sans apport extérieur d'énergie. L'autonomie peut se traduire en heures de fonctionnement ou en nombre d'opérations possibles.

Autoprotection

Voir autosurveillance.

Autosurveillance

Fonction visant à assurer en permanence la surveillance globale d'un système.

Autorisations

Autorisations administratives spécifiques à certains équipements de sécurité ainsi que toutes les autorisations réglementaires.

Avertisseur sonore

Générateur d'alarme dont l'utilisateur peut dépendre d'une réglementation.

Badge

Insigne, marque permettant l'identification visuelle d'une personne en vue de lui permettre l'accès à un lieu donné.

Badge code

Se dit d'un badge doté des caractéristiques d'une carte d'accès.

Bande

Voir tapis contact.

Bande d'enregistrement : support archivable horodaté.

a) En télésurveillance : elle est pilotée par la centrale de réception de télésurveillance où sont consignées toutes les informations reçues des transmetteurs. Sont enregistrés le code du client, la date, l'heure et la nature de l'information conformément aux liens contractuels.

b) En installation locale : elle conserve la trace des mises en et hors service ainsi que des alarmes.

Barrage

Obstacle à un passage. Il peut être matériel ou immatériel.

Barrage anti-panique

Voir à dispositif d'évacuation.

Barreaudage

Petit ouvrage de protection, composé de traverses et de montants, se plaçant dans une baie. (Encyclopédie Larousse).

Barrière

Obstacle matériel à un passage. Terme générique improprement utilisé pour définir un détecteur.

Barrière infrarouge

Voir infrarouge actif (détecteur).

Barrière hyperfréquence

Voir hyperfréquence (détecteur).

Barrière périmétrique

Voir périmétrique (détection).

Barrière périphérique

Voir périphérique (détection).

Batterie

Voir accumulateur.

Bavolet

Dispositif métallique, fixe ou articulé, incliné ou non, en vue de dissuader et de s'opposer au franchissement.

Bit

Élément binaire d'information, qui ne peut prendre que deux valeurs distinctes (généralement 1 et 0).

Boîte PTT

Coffret d'arrivée sur bornes de la ligne PTT, mis à disposition de l'abonné (tête de ligne).

Borne

Support de lecteur de carte ou autre moyen de contrôle.

Boucle (de détection)

a) En contrôle d'accès : capteur permettant la reconnaissance de masses magnétiques (accès parking par exemple).

b) En installation d'alarme : circuit sur lequel se trouve raccordé un ou plusieurs détecteurs.

Caisse escamotable

Meuble de sûreté utilisé par les caissiers en cas d'agression à main armée. Les fonds disposés dans cette caisse sont mis hors d'atteinte, en cas d'attaque, dans une enceinte verrouillée..

Capacité (détecteur)

Détecteur de proximité signalant l'approche immédiate d'un objet surveillé.

Capteur

Partie sensible d'un détecteur qui répond à un phénomène physique.

Carte (d'accès)

Plaquette support d'un code associé à un lecteur spécialisé.

a) Carte à capacitance.

Carte d'accès dont le code est déterminé en fonction de la valeur, de la disposition et du nombre de circuits capacitifs laminés dans le support.

b) Carte à électronique active.

Carte d'accès dont le code est créé électriquement par une personne habilitée, au moyen d'un matériel approprié. L'utilisation de cette carte dans un lecteur peut amener une modification des caractéristiques du code par adjonction ou prélèvement automatique d'informations sur le support.

c) Carte à électronique passive.

Carte d'accès dont le code est déterminé par le nombre et les caractéristiques de circuits résonants (RCL) laminés sur le support.

d) Carte utilisant l'effet wiegand.

Carte d'accès dont le code est reconnu par une disposition de fils à structure magnétique spéciale utilisant l'effet wiegand.

e) Carte magnétique à filigrane (carte filigrane).

Carte d'accès dont la piste magnétique reçoit lors de sa fabrication un codage, après modification de structure.

f) Carte magnétique à couche épaisse.

Carte d'accès constituée de couches de matériaux magnétiques sur lesquels des points magnétiques composent le code en fonction de leur polarité et de leur disposition.

g) Carte magnétique à piste.

Carte d'accès sur laquelle le code est disposé sur une piste magnétique.

h) Carte à logique électronique.

Carte d'accès composée de circuits électroniques disposés suivant une logique particulière qui détermine le code.

i) Carte optique.

Carte d'accès comprenant les fibres optiques déterminant des points d'opacité différente.

j) Carte à circuit micro-programmé.

Carte d'accès où se trouve en mémoire un ensemble de données.

Catégorie de risques

Groupe de risques présentant sensiblement les mêmes caractéristiques de vulnérabilité et nécessitant de ce fait un traitement semblable.

Centrale d'alarme

Appareil conçu pour assurer les fonctions suivantes :

- saisir et traiter les informations émises par les détecteurs ;
- saisir et traiter les informations de commande fournies par l'utilisateur (mise en et hors service principalement) ;
- transformer en commande pour les dispositifs d'alarme et autres dispositifs les informations précédentes ;
- alimenter ses propres circuits. Une centrale d'alarme peut alimenter éventuellement les détecteurs, les dispositifs d'alarme ou d'autres dispositifs. Les fonctions précédentes peuvent être assurées par un ou plusieurs éléments séparés.

Centralisation

Opération consistant à regrouper en un seul point, équipé pour ce faire, toutes les informations de sécurité provenant d'un grand nombre de points de surveillance dispersés sur un site donné ou sur différents sites.

Centre de réception d'alarme

Voir station centrale.

Chaîne de transmission

Dans une installation d'alarme télésurveillée, la chaîne de transmission comprend tous les organes mis en œuvre pour communiquer des informations depuis les lieux où elle a pris naissance jusqu'au centre où elle sera prise en compte.

Elle englobe les moyens de communication entre les lieux surveillés et la station centrale de télésurveillance.

Chaleur

Voir thermique.

Chambre forte ou salle forte

Local destiné à la conservation et à la protection contre de multiples risques, d'espèces monnayées, billets de banque, titres, valeurs...

Chargeur

Appareil maintenant la capacité d'une batterie d'accumulateurs.

Chocs (détecteur de)

Le détecteur de chocs est « par tradition » électromécanique.

Classe

Niveau de sécurité ou d'habilitation appliqué à des produits ou à des services.

Clavier

Ensemble de touches d'un tableau de commande permettant de composer un code ou de réaliser une suite d'opérations déterminées.

Clôture défensive

Clôture munie d'un dispositif complémentaire de protection, de détection ou d'alarme.

Codage

Résultat de la codification.

Codification

Action consistant à déterminer une valeur numérique ou alphabétique suivant des équivalences convenues afin d'éviter des indiscrétions.

Code

Ensemble de combinaisons déterminées par codage.

Code d'accès

Clef ou combinaison d'entrée autorisant l'établissement d'un dialogue ou la pénétration dans les lieux contrôlés.

Code horaire

Codification liée à l'ensemble de combinaisons d'intervalles de temps. Peut être affecté à l'utilisateur et/ou à l'accès.

Code d'identification

Ce code est la combinaison alphanumérique permettant l'identification d'une donnée, exemple : client/information.

Combinaison

Arrangement d'un certain nombre de chiffres ou de lettres à réaliser dans un ordre déterminé pour obtenir le fonctionnement d'un dispositif.

Combinaison chiffrée (en code)

Combinaison arbitraire d'une série de signes (chiffres ou lettres) prédéterminée autorisant la mise en ou hors service d'un système de sécurité.

Compatibilité

Nécessité de caractéristiques cohérentes entre des appareils, de pouvoir accorder leur technologie respective afin de fonctionner conjointement en sécurité.

Concentrateur (en anglais EXPANDER ou MULTIPLEXER)

a) Dispositif électronique rassemblant des données en vue de leur exploitation dans un système.

b) Equipement destiné à recueillir les informations en provenance de plusieurs équipements afin de les diriger de façon groupée sur la voie de transmission.

Conjoncteur

Prise téléphonique agréée PTT.

Consignes

a) Instructions données dans le cadre de la gestion de la sécurité.

b) Liste de prestations demandées par le client raccordé en fonction des informations reçues. Elles sont définies contractuellement.

Console de visualisation

Ecran cathodique où s'affichent des informations.

Continuité de service

Engagements par lesquels un prestataire maintient en permanence ses engagements 365 jours par an, 24 h/24.

Contrainte (alarme sous)

Dispositif permettant de déclencher une alarme discrète tout en obtempérant aux injonctions de l'agresseur.

Voir aussi alarme discrète.

Contrat de contrôle et de maintenance

Etabli entre l'installateur et le propriétaire de l'installation de surveillance, il contribue à maintenir la fiabilité de celle-ci. Un contrat de contrôle et de maintenance est indispensable pour toute installation de sécurité télésurveillée. Ce contrat définit les obligations réciproques.

Contrat de surveillance et de gardiennage

Contrat liant le client et le prestataire de service. Le contrat définit les limites des obligations réciproques.

Contrat de télésurveillance

Contrat liant le client raccordé et le télésurveilleur lorsqu'il est stipulé que toutes les anomalies sont gérées suivant les consignes données par le client.

Ce contrat peut être limité à une simple transmission d'information, voir à un simple enregistrement de données.

Ce contrat définit les limites des obligations réciproques.

Contrôle

Opération destinée à vérifier et signaler les anomalies éventuelles.

Contrôle d'accès

Dispositif de sécurité s'intégrant dans un ensemble de mesures de protection des biens et des personnes.

Il définit des règles de circulation.

Le contrôle d'accès peut être manuel ou automatique.

Contrôle de ligne

Opération consistant à s'assurer de l'état de la ligne de transmission. Cette opération peut s'effectuer périodiquement à partir du transmetteur ou du récepteur de télésurveillance.

A ne pas confondre avec appel cyclique (voir à ce mot).

Contrôle de parité

Système de comparaison permettant de contrôler l'intégralité d'une information transmise.

Contrôleur-enregistreur

Organe transcrivant et stockant les informations essentielles relatives au fonctionnement et/ou à l'exploitation du système auquel il est relié. Dans une installation de surveillance locale le CE intégré ou placé à proximité immédiate de la centrale locale d'alarme précise les heures de mises en et hors service et celles des informations d'alarmes.

Dans une station centrale de télésurveillance, le CE est incorporé dans l'appareillage de réception. Il enregistre et horodate toutes les anomalies, information de service ou de maintenance reçues du parc d'installations de surveillance locales prises en charge.

Contrôleur de ronde

Appareillage vérifiant le déroulement normal d'une ronde.

Défaut

Imperfection d'origine technique empêchant partiellement ou totalement le bon fonctionnement d'un dispositif.

Déontologie

Définition Larousse : ensemble des règles qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent.

Dérangement

Etat d'un système ou d'un appareil dont tout ou partie n'est plus en mesure d'assurer correctement ses fonctions.

Désinformation

Altération volontaire de l'information.

Déstabilisation

Action ponctuelle ou permanente visant à affaiblir la position d'une personne, d'une institution, d'un pays.

Détecteur

Organe analysant un changement d'état au niveau d'un secteur surveillé.

Détection

Réaction automatique immédiate ou retardée aux situations anormales devant être prises en compte par une installation de sécurité.

Digital (clavier)

Système de commande d'accès dont la combinaison se compose manuellement.

Dispositif d'alarme

Ensemble des procédés mis en œuvre pour signaler localement et/ou à distance une situation anormale.

Doppler (effet)

Phénomène qui se produit lorsqu'une source de vibrations (sons, ultrasons) ou de rayonnements électromagnétiques (lumières, ondes, radio...) de fréquence donnée est en mouvement par rapport à un observateur et qui se traduit pour celui-ci par une modification de la fréquence perçue.

Durcissement

Ensemble des mesures permettant d'accroître la capacité de résistance d'un système d'arme ou de ses composants face aux divers types de menaces que peuvent exercer sur eux des armes ennemies (EL).

Durée de validité

Période pendant laquelle une autorisation d'accès est concédée.
Terme utilisé en matière de contrôle d'accès.

Dynamique (lecture)

Caractérise un système de contrôle d'accès dont la lecture de la carte s'effectue au cours du déplacement de celle-ci dans le lecteur.

Effraction

Forcement d'une enceinte close ayant entraîné des dégâts matériels.

Emetteur

Organe d'un système de communication qui adapte et envoie l'information destinée au récepteur.

Emetteur d'alarme

Voir Transmetteur

Empreinte

Marque, trace, impression qui permettent l'identification.

Enceinte

Limite matérielle impliquant un obstacle réel au franchissement.

Enlèvement

Action de soustraire une personne à son milieu ou à son activité, contre sa volonté.

Entretien

Voir maintenance.

Etat

Situation à un moment donné.

Evénement

On appelle événement tout changement d'état d'un système.

Exploitation

Ensemble des procédures concernant l'utilisation d'un système.